

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA Vallée du Rhône et de la Loire

REPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES BAINES LE TEMPS EST PASSÉ

Lundi 5 Novembre 1894

ABONNEMENTS :
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÔNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE...
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÉRIE...
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 102
LUNDI 5 Novembre 1894 — Saint-Berlin
— DEMAIN SAINT LÉONARD —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7
REDACTION, de 8 heures à minuit.
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | Réclames, la ligne. 1.50
Prix divers pour les annonces de courtoisie et de décès.

BULLETIN DU JOUR

La clôture de l'Exposition de Lyon est prorogée au dimanche, 11 novembre, au soir.
Jusqu'à cette date, le prix d'entrée reste fixé à 25 centimes.

Le gouvernement fait annoncer qu'aucune décision ne sera prise au sujet de Madagascar avant l'arrivée d'une dernière dépêche attendue de M. Le Myre de Villeville.

Le Ministère espagnol est définitivement constitué, sous la présidence de M. Sagasta.

L'empereur François-Joseph a accepté la démission de M. le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche à Paris.

Lire à la 3^{me} page nos dépêches de la dernière heure.

Lettre Parisienne

Paris, 3 novembre.

LE NOUVEAU CZAR. — M. ZOLA

L'émotion causée par la perte du czar augmente ; elle augmente surtout dans le monde politique et dans la presse, où l'inquiétude pour l'avenir perce à toutes les lignes.

On a parlé de l'envoi d'une délégation de chacune des deux Chambres pour prendre part aux funérailles. La question est très délicate, à cause des questions de préséance et d'étiquette qui sont si graves dans toutes les cours, mais surtout en Russie. Aux funérailles interviendront tous les princes héritiers d'Europe et une foule de ducs et archiducs qui tiennent de près aux souverains.

Dans les cortèges et les réceptions, ils auront certainement le pas sur les Chambres françaises. Cela ne peut pas être autrement. Est-ce là une position qui conviendrait ?

Le représentant du président de la République aura sans doute sa place au premier rang ; mais il n'y a pas d'exemple de Parlements intervenus à des cérémonies à l'étranger. La question est posée avec beaucoup de tact, devinez par qui ? par M. Jaurès, le chef des socialistes qui demande, dans la *Petite République*, qu'avant d'envoyer une délégation on s'assure de la place qu'elle aura dans le cortège. M. Jaurès a raison et les bonnes idées sont bien venues de partout.

Le manifeste de Nicolas II est assez bien reçu en général ; soit en France, soit à l'étranger. Du reste, il ne dit pas grand chose, sauf une affirmation pacifique.

Il ne faut s'attendre à rien de nouveau, du moins jusqu'aux funérailles. Si le nouveau czar a des idées à lui, il ne les manifeste que dans l'intimité avec ses ministres, qui ne bavardent pas. Quant à des actes, on ne peut pas en attendre avant six mois, si tant est qu'il y aura des actes.

On croit à la retraite effective de M. de Giers, à cause de son grand âge. Le choix de son successeur sera peut-être le premier indice de l'orientation impériale. Ne vous attendez à rien de bien saillant, même dans ce choix, car ce n'est pas dans les traditions russes de procéder par à-coups.

La seule manifestation prochaine à laquelle on puisse s'attendre sera l'attitude de Nicolas II envers le prince de Bulgarie. Le prince Ferdinand ne manquera pas de demander d'intervenir aux obsèques ou d'y envoyer quelque gros bonnet de son entourage. Il sera intéressant de voir sous quelle forme il sera éconduit, car il le sera sans faute.

À propos d'éconduits, nous avons M. Zola, éconduit au Vatican et dans tout l'entourage papal. On a dit que c'est à propos de Lourdes et de la manière dont il en a apprécié les miracles. Cela n'est pas tout à fait exact.

Certainement le Pape ne pouvait pas recevoir l'auteur de la *Terre, de l'Air, de l'Eau* et de tant d'autres œuvres du même genre. Mais il ne pouvait pas le recevoir surtout parce que M. Zola avait annoncé qu'il voulait connaître le Pape, pour s'occuper de lui dans ses romans.

Voyez-vous le Pape ou n'imprimez quelle autre personnalité haut placée se prête à poser pour un roman ? M. Zola ne doute vraiment de rien.

UN PARISIEN.

M. ROUVIER ET LES VINS D'ITALIE

Les journaux italiens nous apportent la traduction d'une très curieuse lettre que M. Rouvier, l'ancien ministre des finances, vient d'écrire à M. Bonghi, qui se trouvait à Bari, au congrès dit de Dante.

Nous en extrayons le passage suivant : « Oui, les vignobles français sont reconstitués ; oui, les vignes d'Algérie produisent abondamment ; oui, la Tunisie elle-même fournit des vins qui commencent à compter ; mais pour faire ce vin qu'on appelle le vin de Bordeaux et pour faire ce qu'on appelle le vin de France, les vins italiens de coupe au sont toujours la préférence lorsque les

barrières des douanes seront moins élevées.

« Les vins d'Italie, mieux que ceux d'Espagne et de Portugal et beaucoup mieux que ceux de Narbonne et du reste de la Provence se prêtent aux mélanges nécessaires. Les vins d'Algérie et de Tunisie ne s'y prêtent pas du tout.

« En outre, dans le Bordelais et à Bercy-Paris, on a l'habitude des coupages italo-français et on est convaincu de leur supériorité sur tous les autres coupages possibles.

« Vous pouvez donc dire que les vins des Pouilles manquent aux grands producteurs bordelais et parisiens. C'est la vérité. »

LE NOUVEAU MINISTÈRE ESPAGNOL

Madrid, 4 novembre.

La reine a approuvé la liste du nouveau ministère, dont voici la composition : Présidence du Conseil sans portefeuille, M. Sagasta.

Affaires étrangères, M. Goyazard. Finances, M. Amos-Salvador. Intérieur, M. Capdevon.

Guerre, général Lopez Dominguez. Colonies, M. Abazua.

Justice, M. Maury. Travaux publics et instruction publique, M. Puigecerver.

Marine, amiral Pasquín. Les ministres prêteront serment aujourd'hui.

Les nouveaux membres du cabinet représentent toutes les fractions du parti libéral. Tous, à l'exception de M. Abazua, ont déjà été ministres. M. Maury, beau-frère de M. Canovas, représentera la politique de celui-ci dans le nouveau cabinet. M. Puigecerver est démocrate.

LE CAPITAIN ROMANI

Nice, 4 novembre.

On croit que le procès du capitaine Romani, viendra jeudi 8 novembre. M. Corradi, avocat Office, sera assisté par son conseil, l'avocat Comous, choisi par la famille de l'accusé.

L'issue du procès est douteuse. Il a peine peut varier de sept mois à treize mois de détention.

Le rapport du capitaine d'état-major Vassio est favorable. L'accusation, rien moins qu'une fondée, repose sur des notes trouvées en possession de l'officier français, au moment de son arrestation. Or, ces notes sont datées de Paris et le capitaine a été arrêté le 5 septembre.

Le capitaine Romani déclare que ces notes ont été prises sur le territoire français et qu'elles ont trait à des choses que tout habitant de Fontan aurait pu noter sans franchir la frontière.

Il affirme qu'il n'a jamais mis le pied sur le territoire italien, sauf le 5 septembre, parce qu'il s'est égaré.

Le procès durera deux jours, une quinzaine de témoins seront entendus.

L'opinion publique, en Italie, est favorable à l'acquiescement.

Coincidence curieuse : juges et procureur appelés à siéger dans cette affaire sont tous d'origine niçoise.

Le président du tribunal, M. Caire, veut que le procès ait lieu à huis clos. Il a refusé au consul d'Allemagne à San-Remo l'autorisation d'assister aux débats. On espère qu'il fera exception pour la presse française.

Les débats seront dirigés par M. Melissano, juge du siège.

A L'ÉTRANGER

EN ALLEMAGNE

Berlin, 4 novembre.

Le discours du trône accentuant l'invitation de combattre les partis révolutionnaires contenue dans le discours de l'empereur à Königsberg.

EN ITALIE

Rome, 4 novembre.

Les députés Prampolini et Orguini sont poursuivis pour participation à des associations subversives de l'ordre établi, et excitation à la haine des classes.

Ces deux députés vont interpellier le gouvernement.

Le gouvernement vient d'expédier des fusils de petit calibre, au corps expéditionnaire de l'Érythrée. Jusqu'ici les troupes coloniales étaient armées du fusil Vetterli, qui n'a pas donné à Kassala tout ce que l'on croyait être en droit d'attendre.

A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 4 novembre.

La ville est actuellement soumise à un régime énergique de répression à la suite d'incidents précipités du palais de Dolma-Baghché qui se trouve en proie à des soupçons de toute nature.

Récemment, on a ordonné de visiter avant de laisser rentrer dans le Bosphore, tous les navires provenant de la mer Noire, afin de s'assurer s'il y avait à bord des émigrants arméniens, sujets turcs. On a arrêté et visité sous ce prétexte trois vapeurs, deux français et un russe.

En conséquence, de nombreuses plaintes ont été adressées au gouvernement à qui les représentants des puissances étrangères ont déclaré qu'on ne pouvait supporter de pareilles mesures.

À Smith on a interdit l'importation de la poudre de mine et les ouvriers employés aux carrières ont dû quitter le pays.

La censure a doublé de rigueur. On a défendu à tous les journaux de publier des télégrammes particuliers. Cet ordre a été transmis aux journaux européens qui ont obéi. Mais on a oublié de le communiquer aux journaux turcs et grecs qui ont continué à publier leurs télégrammes comme par le passé. Il en est résulté que le lendemain les journaux européens ont le lendemain leur publication. C'est là un des nombreux exemples de la confusion et du désordre dans les administrations publiques où tout le monde commande et personne n'obéit.

SOYONS JUSTES

L'Affaire Dreyfus

Lorsqu'une heure après l'assassinat du président de la République, la foule exaspérée apprit que le misérable qui venait de la frapper lachement, traîtreusement, en pleine fête, était d'origine italienne, elle se rua sans réfléchir, aveuglée et voyant rouge, sur les boutiques appartenant à des Italiens, saccageant tout, pillant, défonçant, brisant, comme si le crime d'un seul était la faute de tous.

Ces actes de folie ne se raisonnent pas, par cela même que ce sont des actes de folie.

Autrement, il faudrait se demander si cette foule de français se serait ruée sur elle-même, dans le cas où l'assassin aurait été français.

Il faudrait se demander ce que nous penserions des mexicains ou des chinois s'ils s'en prenaient à toute la colonie française établie chez eux des vols ou des crimes que pourrait commettre un français.

Sans doute, il existe, entre gens du même pays, une certaine solidarité, et l'on ne saurait nier que la gloire ou l'opprobre d'un individu rejailissent sur ses compatriotes.

Seulement, cette solidarité ne doit pas dépasser des limites générales et l'une des plus nobles conquêtes de la justice et du droit modernes a précisément été la proclamation de la personnalité des fautes, et la spécialisation des responsabilités.

Aux siècles barbares, on punissait les enfants des crimes de leurs pères ; *delicta majorum immetitur lues*... on décimait toute une population en châtiment de ce qu'avaient fait quelques-uns de ses membres ; on mettait une ville à feu et à sang, on passait ses habitants au fil de l'épée et on vendait en esclavage les femmes et les enfants pour assouvir les colères soulevées par les chefs ou les rois. *Quidquid delinquit reges, plectuntur Achivi*. C'était là les préjugés et les mœurs des âges de sauvagerie et le développement de la civilisation, la création du droit des gens a précisément consisté à séparer la foule innocente du petit nombre des coupables, à établir comme un dogme immuable et fondamental la personification des responsabilités.

Grâce à l'homme civilisé, a-t-on dit parfois, vous retrouverez le sauvage. Il en résulte que d'instinctifs mouvements de régression se produisent de temps en temps et que la barbarie primitive reparait par soubresauts inconscients sous le vernis de la culture moderne et de la douceur des mœurs contemporaines.

C'est le devoir des esprits sages, réfléchis et véritablement libéraux, dans le sens le plus élevé de ce beau mot, de rappeler à chaque fois l'attention publique sur ces retours aux injustices des âges passés pour en faire honte à la foule qui n'y prend pas garde, pour les corriger, pour les prévenir, lorsqu'il en est temps encore.

N'a-t-on pas vu naguère, à propos du procès criminel d'un prêtre dénoté, nombre d'émancipés s'efforcer de rejeter sur le clergé tout entier la solidarité du crime d'un de ses membres gangrenés ?

Ne voit-on pas trop fréquemment des organes de mauvaise foi englober dans une même réprobation tous les membres d'une congrégation religieuse chaque fois qu'un délit est relevé à la charge d'un frère ou d'une sœur ?

Ne les voit-on pas chaque jour, en sens opposé, attribuer à l'enseignement laïque, les délits ou les turpitudes dont un de ses représentants a pu se rendre coupable ?

Que diraient-ils à l'égard de ceux qui accusent aujourd'hui la race du capitaine Dreyfus, si par représailles, juifs, protestants et libres-penseurs, paraient en guerre contre le catholicisme sous prétexte qu'un Caserio ou un lieutenant Anastasy appartenait à cette religion ?

Nulle injustice n'est plus criante qu'une injustice pareille.

Comme l'a très justement dit M. Crispi, lors de la mort du président de la République, les assassins n'ont pas de patrie. Leur nationalité, c'est le crime et rendre tous les membres d'une race solidaires de la scélératesse de l'un d'entre eux, c'est commettre soi-même une iniquité sans pareille, c'est retourner à la férocité sauvage et à la bête des époques de barbarie primitive.

Prenons donc garde de ne pas tomber dans ce douloureux travers à l'occasion des événements lamentables qui viennent de se déconvenir à Paris.

Un officier français, porteur d'un grade élevé, attaché à un poste de confiance au ministère de la guerre, le capitaine Dreyfus, vient d'être arrêté sous prévention d'un crime abominable, celui d'avoir livré à l'étranger les secrets de la défense nationale.

Cet officier est riche, sa conduite privée était irréprochable ; il appartient à une excellente famille de Mulhouse, dans cette Alsace qui est restée la terre classique du patriotisme le plus pur et le plus chatouilleux. On l'accuse d'être allé à Monaco, vendre en plein cercle des étrangers et pour une somme dérisoire à un officier italien les plans de mobilisation du XV^e corps d'armée (Marseille), catalogués au ministère sous la série C, les plans des forts de Briançon et divers documents sur la défense des Alpes.

Le capitaine Dreyfus est de famille juive et tout aussitôt les esprits intolérants et antilibéraux, qui cherchent à rallumer à toute époque sceptique et pacifiée les tristes haines religieuses des temps passés, d'en prendre texte pour rejeter sur toute la famille israélite l'odieuse du crime abominable dont on soupçonne un seul de ses membres.

Comme naguère on criait sottement, follement, sus aux Italiens, sous prétexte qu'un renégat de toute patrie, né en Italie, avait lâchement assassiné le chef vénéré de la France, ainsi les mêmes émancipés, animés d'intentions aussi basses, voudraient englober dans une même réprobation tous les français de religion juive, parce qu'un de leurs coreligionnaires aurait commis le plus odieux de tous les crimes.

C'est en présence de ces retours aux pires injustices de l'humanité primitive que les esprits sages, libéraux, tolérants et réfléchis ont l'impérieux devoir de faire entendre la voix de la justice et de la raison.

Depuis un siècle à peine que la France a ouvert ses bras aux descendants d'une race opprimée, tyrannisée, avilie et torturée durant plus de quinze cents ans, la fusion s'est faite rapide et la comparaison entre l'Israélite russe, allemand et français montre aujourd'hui combien profonde et combien promptement a marché sa réhabilitation. De ce qu'un traître, de ce qu'un criminel abominable se serait rencontré parmi eux, faudrait-il donc les confondre tous dans un même sentiment de répulsion et de haine ? N'y a-t-il donc jamais eu de traités parmi nous, et de ce qu'un Judas s'est rencontré parmi les apôtres, s'en suit-il que tous les apôtres soient des Judas ?

Non, sachons donc nous élever au-dessus de ces préjugés étroits et mesquins. Sachons être tolérants et justes ; et si, par malheur, la culpabilité du capitaine Dreyfus était reconnue, croyons bien que ses parents et ses coreligionnaires seraient, de nous tous, ceux qui la détesteraient avec le plus d'horreur. L'Israélite sait mieux que nous que la France est aujourd'hui la vraie patrie de sa race ; que c'est à la France qu'elle doit son émancipation définitive et la fin de l'ère d'oppression qui l'a si longtemps écrasée ; que c'est en France, enfin, qu'elle a trouvée, après de longues souffrances, cette terre promise, cette Jérusalem divine dont ses prophètes et ses prêtres ont fait, durant tant de siècles, miroiter devant ses yeux noyés de larmes, l'éblouissant mirage.

Un Lyonnais.

Service télégraphique

LA MORT DU CZAR

Paris, 4 novembre.

L'animation continue toujours à régner dans les centres populaires et sur les boulevards.

Le Comité qui se forme dans le 9^e arrondissement, sous le patronage de la municipalité, pour l'envoi d'une couronne au czar, a chargé M. Carrier-Belleuse, de composer le modèle d'un objet d'art qui sera envoyé à Saint-Petersbourg.

LE DUC DE LEUCHTENBERG A L'ÉLYSÉE

Le président de la République a reçu à 9 heures, la visite du duc de Leuchtenberg, cousin germain du czar Alexandre.

M. Casimir-Perier a rendu sa visite au duc qui repart ce soir pour la Russie.

Le duc a vivement remercié le chef de l'Etat des sentiments qu'il a personnellement exprimés à l'empereur Nicolas II, à l'occasion de la mort de son père. Il a ajouté combien la nation russe avait été profondément touchée des sentiments exprimés par la France entière.

On assure que le duc de Leuchtenberg qui devait partir hier de Cannes pour Livadia a reçu du gouvernement russe l'ordre de faire cette démarche auprès de M. Casimir-Perier.

A L'AMBASSADE DE RUSSIE

Les registres de la rue de Grenelle continuent à se couvrir de signatures appartenant au monde politique, militaire, aristocratique et littéraire de Paris.

On sait qu'une souscription s'est ouverte parmi les membres de la colonie russe pour envoyer une couronne en argent à l'occasion des funérailles de l'empereur.

En vingt-quatre heures, cette souscription a atteint un chiffre assez important et réuni de très nombreux adhérents, parmi lesquels nous citerons :

Le baron de Mollenheim, prince Dolgoroukoff, comte Stroganoff, prince Galitzin, la Banque russe, Pawlowsky, prince Gagarine, Rallalovitch, Mavrocordato, Benissat, Potemkin, Bogoboff, prince Volkonsky, vicomtesse de Raimville, Maurice Ephrussi, princesse Orbelland, Schwetchnine, Gruwaldt, etc., etc.

L'excution de cette couronne en argent a été confiée à M. Ancoz.

Le drapeau de l'ambassade a été remis en berne ce matin en signe de deuil.

A L'ÉGLISE DE LA RUE DARU

Aucun service spécial n'a été célébré aujourd'hui à l'église de la rue Daru ; il a été procédé à l'office ordinaire du dimanche.

LES PRIÈRES PUBLIQUES

On ne sait encore si le clergé catholique sera invité à célébrer une cérémonie religieuse pour le repos du czar.

Ancienne décision n'a encore été prise par le cardinal Richard qui attend des instructions du pape.

Voici en effet ce que nous dit un membre très autorisé du clergé :

Il ne me paraît pas possible que l'autorité épiscopale preserve des prières publiques avant que le souverain pontife en ait parlé ; en effet, les prières publiques ont été, dans le chef suprême de l'Eglise orthodoxe, de l'Eglise schismatique ; or, au point de vue canonique, célébrer des prières publiques équivalait de notre part à reconnaître officiellement cette Eglise schismatique.

Plusieurs prêtres sont venus ces jours derniers consulter à ce sujet le cardinal Richard qui doit s'entendre avec Son Eminence le nonce apostolique.

On croit que le Saint-Siège approuvera ces difficultés.

LA FRANCE AUX OBSÈQUES

On ne connaît toujours pas quel sera, aux funérailles du czar, le représentant officiel de la France.

Tout ce qu'on sait, c'est que le gouvernement désignera un militaire.

L'amiral Gervais a, de son côté, reçu à Toulon plusieurs télégrammes du ministre de la marine.

On assure que l'ancien commandant de l'escadre du Nord assistera aux obsèques du czar, soit comme représentant de la marine, soit à titre privé.

Les officiers de vaisseau qui étaient à Cronstadt ou qui ont été attachés à l'ambassade de France à Saint-Petersbourg seraient également autorisés à accompagner l'amiral Gervais, mais à leurs frais. Cette autorisation ne serait pas étendue aux autres officiers de vaisseau.

LA CZARINE ET M^{lle} CASIMIR-PÉRIER

L'impératrice de Russie a envoyé le télégramme suivant à M^{lle} Casimir-Perier en réponse à celui que la femme du président de la République avait envoyé au nom de diverses sociétés :

Livadia, 4 novembre, 9 h. 30 matin. Madame Casimir-Perier, Paris.

Profondément émue de la part que vous prenez à notre infortuné empereur, je vous prie de cœur ainsi que l'Association des Dames Françaises, l'Union des Femmes de France, le Comité de la Société de secours aux blessés militaires et toutes les Françaises.

Elles comprennent toute l'étendue de mon malheur.

En réponse au télégramme de M^{lle} Carnot, la czarine a envoyé la dépêche suivante :

Je vous remercie sincèrement pour votre sympathie dans mon immense douleur.

LES FILS CARNOT AUX OBSÈQUES

On annonce qu'un des fils de notre regretté président, M. Sadi-Carnot, très probablement assistera aux obsèques du czar.

LES FUNÉRAILLES

Saint-Petersbourg, 4 novembre.

Le jour précis du départ du cortège funéraire est, dit-on, fixé au 20 novembre. Le cérémonial est élaboré dans sa plus grande partie.

Le cortège funéraire se rendra à Moscou par chemin de fer, via Karkoff, Koursk, Toula et Moscou. Dans toutes ces villes, le train funéraire fera halte et des services seront célébrés aux chapelles ardentes dressées dans les gares.

A l'arrivée à Moscou, la dépouille mortelle de l'auguste souverain sera exposée d'abord à la gare et ensuite au palais du Kremlin pendant trois jours, afin de permettre à la population de la seconde capitale russe de rendre les derniers hommages à son czar défunt. Après ce délai, la dépouille mortelle sera reconduite à la gare de Moscou d'où le cortège se rendra à Saint-Petersbourg par Tver et Bologno, où des services funéraires seront célébrés.

Le ministre de la guerre a reçu l'ordre de placer des gardes d'honneur le long de toute la ligne de chemin de fer par laquelle passera le corps de l'empereur et d'occuper cette ligne militairement. Les troupes sont parties hier dans le courant de la nuit.

Le cortège funéraire arrivera à Saint-Petersbourg par la gare du chemin de fer Nicolas ; une grande chapelle ardente y sera dressée où les métropolitains de Saint-Petersbourg et de Kieff célébreront un service solennel. Tous les personnages devant prendre place dans le cortège se trouveront à la gare. Après le service religieux, le cortège se rendra au Palais d'Hiver par la perspective Newsky, en s'arrêtant devant l'église

de Znamenskaïa et la cathédrale de Kazan, où de courts services religieux seront célébrés.

LA FORMATION DU CORTÈGE

Le cortège sera ainsi formé :

Les métropolitains de Saint-Petersbourg, de Moscou et de Kieff.

Les clergés de Saint-Petersbourg et de Moscou.

La dépouille mortelle de S. M. l'empereur Alexandre III.

S. M. l'empereur Nicolas II.

Le grand maître de la cour, les grands-ducs de Russie par ordre de parenté.

Une voiture de deuil dans laquelle auront pris place S. M. l'impératrice veuve, S. A. R. la princesse Alice de Hesse, LL. AA. II. les grandes-duchesses Xenia et Olga, filles de l'auguste défunt.

Les voitures de deuil conduisant LL. AA. II. les grandes-duchesses de Russie, LL. AA. II. et RIT. les princes représentant les souverains étrangers.

Les ambassadeurs et ambassades extraordinaires des chefs d'Etat et gouvernements étrangers.

Le ministre de la cour.

Le grand maître de la cour, les chambellans, les gentilshommes de la cour.

Les maisons civiles et militaires de l'auguste défunt.

Tous les serviteurs de S. M. l'empereur Alexandre III.

Le Cosaque du corps, tenant en bride le cheval de l'auguste défunt harnaché de deuil.

Le ministre président du comité des ministres et les ministres.

Le Conseil d'empire.

Le Sénat dirigeant.

Les chefs de corps d'armée.

Les députations des régiments étrangers dont l'auguste souverain était le chef honoraire.

Les maréchaux de la noblesse.

Les députations des villes par ordre d'importance.

Les députations des zemstvos et des paysans.

Les hauts fonctionnaires des ministères et hautes administrations.

Les chevaliers d'ordre.

Les gardes à cheval et les cuirassiers de la garde.

Les régiments Probrajinski, de Moscou, de Finlande, Paulovski, Izmailovski.

L'artillerie de la garde.

Les Cosaques et les Tcherkesses.

Un régiment d'artillerie fermant le cortège.

LES CAUSES DE LA MORT

point d'obtenir la concession d'un embranchement sur la Demi-Lune et les Trois-Rois.

Nous souhaitons que la nouvelle donnée par notre confrère soit confirmée au plus tôt.

FAITS DU JOUR

Changement de rue. — L'autre soir — avant la nuit — une dame, assez grasse, un peu âgée, accompagnée d'un monsieur sur un bicyclette, se promenait sur la rue de la République, le couple mit pied à terre, et le monsieur se mit à décrire un cercle autour de son guidon.

Quelque chose d'assez curieux se produisit. Le monsieur, qui était un peu âgé, se mit à sautiller sur son guidon, et le couple mit pied à terre, et le monsieur se mit à décrire un cercle autour de son guidon.

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la cave du sieur Roux, rue Centrale 11.

Il provenait d'un papier allumé par le régisseur dans une visite aux caves et qui était tombé sur un tas de paille.

Le feu a été éteint très facilement et n'a pas causé de dégâts.

Aggression par une femme. — Le sieur Dagon a été assailli devant la porte de la pizzeria où il est employé, rue de l'Hôtel-de-Ville 56, par une femme, qui, sans motifs connus, le menaçait d'un poignard.

Cette femme, retrouvée à son domicile, rue Tupin, a refusé de donner aucun détail sur sa singulière conduite.

La police informe. — La police informe que dans une maison de la rue de la République, il y avait un meuble de paille.

Le matin, quatre gardiens de la paix ont trouvé blottis dans une meule de paille, au lieu dit des Boutteux-Rouges, une dizaine d'individus, tous mineurs, de tout âge, qui ont été arrêtés pour vagabondage.

Pauvres folles. — Plus de deux cents personnes (surtout entassées hier devant le n° 5 de la rue Victor-Hugo).

Une menagère âgée de 32 ans, qui est privée de ses facultés mentales, a été conduite à l'asile de Bron.

La conscription. — Le conseil de révision des Minimes à Saint-Jean a décidé de ne pas faire expulser de cet établissement une nommée Dubois, qui refusait d'être enrégimentée.

Reconnue atteinte de folie, elle a été conduite à l'asile de Bron.

A nos lecteurs. — Nous sommes à propos d'appeler l'attention sur un produit spécial qui se recommande aux personnes sujettes aux affections des bronches et du larynx si communes dans nos régions.

Le *Gaiacol* Gouget est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des bronchites et du froid. Ce bon produit métonymique calme très bien la toux, fait disparaître le catarrhe, soulage le larynx, tout en purifiant l'air que l'on respire, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général : Ancienne Pharmacie Lardot, place des Jacobins, 1, Lyon.

La Linotte

Jeune société littéraire, elle ne pouvait plus attendre ses séances dans son ancien local; elle a transporté son nid et ses amours pour la gaie chanson dans un vaste nid, rue Pléney.

Mais il est à craindre qu'il ne soit plus assez grand, car sa progéniture s'accroît à chaque saison.

Linottes et linots ont fait entendre dans cette soirée de famille, leurs meilleures romances, leurs plus beaux couplets et quelques-uns ont déclamé des vers de nos meilleurs poètes.

Au hasard des oreilles et des yeux, M^{lle} Germaine Augé au piano, M^{lle} Vandil, duettistes d'avenir, M^{lle} Romanière, M^{lle} Burlin, Martin, Chalon, Pellot, et beaucoup d'autres, très amusants ou très en voix.

Mention des plus honorables à M. Gadin, que le service militaire retardé a empêché de venir au Conservatoire de Paris et qui a déclamé la Grève des Forgerons.

En un mot, soirée charmante, qui se renouvellera souvent avec le même succès et le même entrain.

3^e ÉDITION

Chronique Régionale

RHONE

Belleville. — Foire. — Le 7 novembre courant, une grande foire française pour le bétail se tenait à Saint-Antoine-d'Auroux.

Trente-cinq mille bœufs, un total de 150 000 francs, ont été vendus pour les vaches et porcs. Ces primes seront décernées aux exposants étrangers à la localité.

La distribution des récompenses se fera à trois heures du soir, salle de la mairie.

Mobilis du Rhône. — Les mobilis du canton de Belleville sont prêts de se rendre à la réunion qui aura lieu lundi 5 courant, à huit heures du soir, au café Durand.

Dans cette réunion, il sera nommé une commission d'initiative et de l'élaboration d'un programme d'une fête qui sera donnée à l'occasion de l'anniversaire du combat de Ravillères.

Oullins. — Société de gymnastique et de tir. — Cette société organisée pour le 18 novembre prochain, dans la salle de la brasserie des chemins de fer, rue de la Gare, un grand concert tombola suivi de bal. La ligue d'Oullins a ainsi que plusieurs artistes de mérite ont promis leur concours à cette fête, de nombreux et jolis lots sont parvenus pour la tombola; les principaux sont exposés à partir d'aujourd'hui à la brasserie du Pont-d'Oullins. Nous remercions tous ceux qui ont obtenu des lots et nous en sommes certains un grand succès.

St-Georges-de-Renens. — Banquet d'adieu de la classe 1893. — Dimanche dernier a eu lieu au restaurant Longeon, le grand banquet d'adieu de la classe 1893. Parmi les nombreux convives se trouvaient plusieurs représentants de la presse lyonnaise. Au dessert, de nombreux toasts ont été portés et après plusieurs chansons on s'est séparé en se disant non pas adieu, mais, au revoir!

LOIRE

Saint-Etienne. — La mort du czar. — M. Barillon, maire de Saint-Etienne, a adressé, au nom de la municipalité, la dépêche suivante à M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris.

« Baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, Paris.

« Le conseil municipal de Saint-Etienne, s'associant à la douleur de la famille impériale et de la nation russe, vous prie, au nom de la population de la ville toute entière, de vouloir bien transmettre à leurs majestés la exar et le czar Nicolas II, ses respectueux sentiments de condoléances.

« Le maire : BARILLON. »

« Un cheval de retour. » — La police de Saint-Etienne, arrêtait, il y a quelques jours, un individu qui refusait de faire connaître son identité.

On suppose que cet individu est un nommé Réal qui fut, il y a quelques années, condamné à dix ans de travaux forcés et à six ans de surveillance. Réal aurait pu d'un méfait à surveiller. Et si l'enquête ouverte à son encontre donne des résultats, les nous promettons d'intéressantes révélations.

« Du haut d'un troisième. » — Une fillette de onze ans, Agathe Tanc, est tombée de la fenêtre

de l'appartement qu'occupent ses parents, rue de l'Archevêché.

Par un hasard miraculeux, l'enfant n'a été que légèrement blessée.

« Le drame de Saint-Roch. » — L'état de Cognet, l'assassin de la fille Luminat, s'est sensiblement amélioré. On espère qu'il pourra subir prochainement son premier interrogatoire.

Charlieu. — Testament de M. Brossard. — M. Brossard, sénateur, après avoir fait le bien durant toute sa vie, laisse un testament où ses principaux héritiers sont les pauvres. Sans oublier sa famille et ses vieux serviteurs, il laisse à la commune de Pouilly-sous-Charlieu, pour les pauvres, un domaine de la valeur de cent mille francs; il a donné quinze mille francs pour la construction d'une école de filles.

On sait la sollicitude qu'il apportait aux questions de secours mutuels, aussi légna-t-il 5.000 francs à la Société de secours mutuels de Pouilly, et 1.000 francs à celles de Brieunon, Saint-Nizier, Jarnosse, Mars, Guizot, du Cergue, de Villers, du Coteau, ainsi qu'à deux sociétés mutuelles de Charlieu.

Le surplus de sa fortune, évalué à cent mille francs environ, sera employé, d'après ses dernières volontés, à la création de bourses dans les écoles diverses. Ces bourses seront distribuées par le Conseil général à des enfants pauvres et méritants des cantons de Charlieu, Belmont, Perreux, Saint-Symphorien-de-Lay et Nandieu.

M. Gay est son exécuteur testamentaire.

Rive-de-Gier. — Fall de grève. — La nuit dernière, le nommé Adolphe Boumgarde, âgé de 25 ans, verrier-gréviste et sujet allemand, a été mis en état d'arrestation pour avoir insulté des ouvriers qui sortaient de leur travail à la verrerie de Rive-de-Gier.

D'après une enquête ouverte par la gendarmerie, Boumgarde aurait menacé de mort ces ouvriers.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le Ministère Espagnol

Madrid, 4 novembre.

Les membres du nouveau Cabinet ont prêté serment entre les mains de la reine-régente.

Ils se sont réunis en Conseil de Cabinet et ont arrêté les termes de la déclaration à faire aux Cortès.

La Guerre Sino-Japonaise

Yokohama, 4 novembre.

Les Japonais ont pris Mong-Mwai-Phung. Les Chinois se sont retirés dans toutes les directions.

Les Japonais se sont emparés de 55 canons, 1.500 fusils et d'une grande quantité de munitions.

Assassinat

Paris, 4 novembre.

Ce soir à neuf heures, à la suite d'une discussion, le nommé Charles Guedé, âgé de 17 ans, tourneur sur métaux, a été frappé, par un individu resté inconnu, d'un coup de couteau au cœur.

La mort a été instantanée.

Election au Conseil général

Nantes, 4 novembre.

M. Cortel, républicain, a été élu conseiller général dans le canton de Bouaye (Loire-Inférieure), par 1963 voix contre 1155 à M. Pichelin, conservateur.

Scandales italiens

Rome, 4 novembre.

La Tribuna publie, au sujet de l'affaire de la Banque romaine, de graves révélations émanant d'un ancien agent de police. Celui-ci accuse la Banque de fabrication de fausses pièces.

Les journaux italiens se montrent très émus.

Elections belges

Bruxelles, 4 novembre.

Aujourd'hui ont eu lieu les élections au Conseil provincial. Au scrutin de ballottage, le parti libéral a perdu la majorité à Bruxelles et dans le Brabant.

Une Révolte au Bagne

Forçats anarchistes révoltés. — Seize tués. — Rapport officiel. — Les noms des victimes.

On se rappelle qu'une révolte terrible fomentée par des forçats anarchistes eut lieu le 12 octobre dernier parmi les condamnés internés aux îles du Salut, à la Guyane. Cette révolte, énergiquement réprimée, coûta la vie à quatre surveillants et à douze forçats. Il y eut en outre de nombreux blessés.

En réponse à une demande télégraphique de renseignements complémentaires, M. Delcassé, ministre des colonies, vient de recevoir, du gouvernement de la Guyane, la dépêche suivante :

Cayenne, 3 novembre.

Voici tous les noms des condamnés anarchistes tués : Marpaux, Chevenet, Simon dit Biseul, Leuthier, Meyrueis.

Les condamnés ordinaires tués sont : Bonais, Thiervoz, Pigache, Garnier, Lebeau, Malher, Mazarguil.

Outre les surveillants, Mosca et Cretellaz, les contremaîtres Sallah et Belle ont été tués et le contremaître Ahmed grièvement blessés.

Quant au rapport réclamé par le ministre des colonies, il sera expédié de Cayenne par le premier courrier.

Parmi les noms des anarchistes tués, on remarquera ceux de Simon dit Biseul, dont on n'a pas oublié la participation dans les attentats de Ravachol et de Leuthier, qui fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour avoir frappé d'un coup de tranchet, dans un bouillon de l'avenue de l'Opéra, M. Georgewitch, ministre de Serbie à Paris, qui faillit succomber aux suites de sa blessure.

LA MORT DU CZAR

FAUX BRUITS

Paris, 4 novembre.

Un journal du soir annonce que l'empereur Guillaume ira en Russie représenter l'Allemagne aux obsèques du czar, et cela, uniquement parce que M. Casimir-Perier aurait l'intention de se rendre à Saint-Petersbourg pour représenter la France.

Jusqu'à présent nous pouvons affirmer

que l'empereur n'ira pas en Russie et qu'il sera représenté aux funérailles de l'empereur Alexandre par son frère, le prince Henri.

Nous pouvons aussi affirmer que l'information prêtant au président de la République l'intention d'assister aux obsèques du czar défunt, ne repose sur aucun fondement.

L'AMBASSADE

Paris, 4 novembre.

Dans la matinée, M. Mollard, sous-chef du Protocole, s'est rendu à l'ambassade de Russie, où il a été reçu par le baron de Mohrenheim.

M. Mollard a entretenu l'ambassadeur des dispositions à prendre, en vue de la participation du gouvernement français aux obsèques solennelles d'Alexandre III, ainsi que des diverses manifestations projetées par de nombreux corps constitués.

Les élèves de l'École polytechnique ont profité de leur jour de congé pour aller en grand nombre s'inscrire à l'ambassade.

LE DEUIL OFFICIEL

Paris, 4 novembre.

Aujourd'hui, M. et M^{me} Casimir-Perier ont fait une promenade en landau au bois de Boulogne.

Le président de la République et M^{me} Casimir-Perier étaient en deuil.

L'ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE

Paris, 4 novembre.

Aujourd'hui a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la rentrée solennelle des cours de l'Association philotechnique, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, entouré des membres de l'Association et des professeurs.

Plusieurs discours ont été prononcés. Une allusion sympathique, très applaudie, a été faite au sujet de la mort du czar Alexandre III.

AU VATICAN

Rome, 4 novembre.

Il est de plus en plus probable que le pape se fera représenter aux obsèques du czar et qu'il ordonnera des prières dans toute la chrétienté.

LE TRANSFERT DU CORPS

Saint-Petersbourg, 4 novembre.

Le corps d'Alexandre III sera exposé à Moscou pendant deux jours et arrivera à Saint-Petersbourg vers le 16.

ENTREVUE TOUCHANTE

Livadia, 4 novembre.

Le prince et la princesse de Galles sont arrivés ici et ont immédiatement été reçus par l'impératrice.

L'entrevue a été des plus émouvantes. La czarine s'est jetée, en sanglotant, dans les bras de sa sœur et, après avoir longtemps pleuré, elle lui a dit ces mots :

« Il est mort comme un saint et, dans ses dernières paroles, il m'a demandé de conduire ses enfants dans la voie de la paix et de la sainteté. »

La princesse de Galles a alors montré à l'impératrice la dernière lettre que le czar lui a écrite. Dans cette lettre, Alexandre III disait que sa fin était proche et priait sa belle-sœur de consoler sa femme chérie et de rester avec elle autant qu'elle le pourrait.

La princesse de Galles, après avoir lu cette lettre, a promis à sa sœur de passer avec elle une grande partie de l'hiver en Russie.

Nouvelles de Suisse

La mort du czar. — Aussitôt la mort du czar connue à Berne, le président de la Confédération, M. Frey a adressé un télégramme de condoléances au nouvel empereur Nicolas II.

« C'est avec une émotion douloureuse, dit la dépêche, que le Conseil fédéral suisse apprend la mort de Votre auguste père, Sa Majesté Alexandre III, ravi à Votre amour, ainsi qu'à l'affection de la famille impériale de Russie; il offre à Votre Majesté, avec des sentiments de grande amitié, des condoléances respectueuses et il l'assure de la part qu'il prend à la cruelle épreuve qui vient de la frapper; le Conseil fédéral fait des vœux pour qu'en ces jours de deuil, le Tout-Puissant dispense ses consolations à Votre Majesté, à sa maison et à son peuple. »

D'autre part, le chef du département des affaires étrangères, M. Lachenal, a télégraphié au consul général suisse à Saint-Petersbourg et lui a chargé d'être l'interprète des douloureux sympathies de ces jours auprès du gouvernement impérial.

Lundi matin aura lieu à l'ambassade de Russie, à Berne, un service officiel auquel est convoqué le Conseil fédéral et tout le corps diplomatique.

Chronique Agricole

ALIMENTATION DES PLANTES

Le but de l'agriculture moderne est de tirer du sol le maximum de produits dans les conditions les plus avantageuses. Ce résultat ne peut être atteint qu'à la condition de bien connaître les soins qu'exige chaque culture ainsi que les besoins de chaque plante.

Le végétal est un être plus compliqué qu'il ne semble de prime abord; des organes bien différenciés, répondant chacun à une fonction spéciale, assurent son développement. C'est ainsi que les racines sont chargées de puiser dans la terre les éléments nutritifs qui forment ses tissus; les tiges ont pour rôle de transmettre jusque dans les feuilles la sève qui arrive du sol et qui doit subir en cet endroit certaines transformations avant d'être assimilée.

La chimie, en nous faisant connaître la composition intime des végétaux, nous a indiqué, en même temps, quels étaient leurs besoins. Elle est devenue, de ce chef, la base de toute culture rationnelle.

M. Deherain a défini l'engrais : ce qui est nécessaire à la plante et qui manque au sol. Voyons d'abord quels sont les matériaux constitutifs de la végétation.

Si l'on chauffe une plante quelconque dans un vase clos, on obtient du charbon, de l'eau et de l'ammoniaque qui comprennent quatre éléments, le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote. Si, d'autre part, on brûle cette plante à l'air, jusqu'à ce que toute combustion soit terminée, il reste des cendres. L'analyse montre, dans celles-ci, un certain nombre de principes minéraux toujours présents; l'acide phosphorique, la potasse, la chaux, la magnésie, etc.

Où la plante prend-elle les matériaux nécessaires à la production de ses tissus? Elle est en contact d'un côté avec le sol par ses racines, de l'autre avec l'atmosphère par ses feuilles. Dans la terre, la plante absorbe les substances minérales que l'on retrouve dans les cendres; elle y trouve, en outre, sous de nombreuses formes, un des principes essentiels de la végétation, l'azote. L'atmosphère fournit le carbone et l'oxygène ainsi que l'hydrogène à l'état d'eau.

Tous ces éléments, pris au monde minéral, s'organisent en végétal sous l'influence des forces vivées de la nature et sont à leur tour utilisés par les animaux. Mais ceux-ci ont besoin de les renouveler et les rendent sous forme de déjections. Eux-mêmes restituent, après leur mort ce qui était accumulé dans leurs tissus. Enfin cette matière, sous des influences chimiques et plus encore sous l'action des microbes, retourne à l'état minéral.

A ce moment, la plante peut de nouveau s'en emparer et ainsi recommence indéfiniment le cycle des transformations.

Certains éléments de nutrition des plantes existent en abondance; c'est le cas de ceux qui se trouvent dans l'atmosphère. Il n'en est pas ainsi de quelques principes minéraux contenus dans le sol; leur stock est toujours limité et toute production organique, végétale ou animale, enlève à la terre une certaine quantité de principes fertilisants.

Si, après leur mort, les végétaux ou les animaux restaient sur le sol où ils ont vécu, la matière enlevée retournerait à la terre qui conserverait toujours sa richesse primitive. Mais si, comme cela a lieu généralement, l'agriculture exporte des produits retirés du sol, celui-ci subit un appauvrissement continu. Pour entretenir la fertilité du sol, il faut donc lui rendre des matériaux que lui enlèvent les récoltes. C'est la loi de restitution sur laquelle repose l'emploi des engrais.

Partout où la restitution des principes fertilisants exportés ne se fait pas intégralement, on voit les rendements diminuer et la culture extensive s'établir. Dans la première moitié de ce siècle, alors que les lois fondamentales de l'agriculture rationnelle n'étaient pas encore formulées, la culture extensive était à peu près générale. Cette culture à grandes surfaces et à petits rendements, qui est encore pratiquée de nos jours dans de vastes régions, est représentée par les systèmes semi-forestiers et semi-pastoraux, systèmes où l'on fait intervenir, pour l'enrichissement des terres, de longues périodes de temps, et où on a recours à la jachère ou à l'éco-buage.

Mais actuellement la jachère, autrement dit le repos du sol, n'est plus une nécessité, et l'agriculture n'est plus condamnée aux rendements de 8 et 10 hectolitres de blé à l'hectare. Autrefois, la culture intensive ou à grand rendement ne se pratiquait qu'autour des villos où l'on savait utiliser les matières de vidanges qui s'y accumulent. C'est à l'emploi de ces résidus que la culture des Flandres devait sa réputation. Maintenant, grâce à l'engrais, des grands rendements sont possibles partout, et on peut porter la richesse là où régnait la misère.

Mais, pour appliquer ces nouvelles règles culturales, il faut bien se pénétrer des conditions multiples qui influent sur la production végétale.

La composition des plantes et leur nutrition constituent donc un sujet dont la connaissance est d'une importance capitale pour la production agricole.

Pour employer judicieusement les engrais, il faut connaître : d'une part, la quantité d'éléments fertilisants quiconstitue chaque plante, d'autre part, la richesse naturelle du sol en ces divers éléments.

Toutes les plantes n'ont pas les mêmes exigences pour chacun d'eux; certaines espèces ont besoin d'acide phosphorique, d'autres demandent beaucoup de potasse, etc.; il faut, dans la mesure du possible, régler une exploitation de manière à produire, dans un terrain qui contient en abondance l'un des éléments nutritifs, les récoltes qui exigent les plus grandes quantités de cet élément et qui, par suite, sont de nature à prospérer le mieux, en tenant compte, bien entendu, des conditions climatiques et économiques. De même, il est nécessaire de donner à chaque culture des engrais contenant, en majeure partie, la matière fertilisante qui est absorbée de préférence.

En raison de ces considérations, nous allons noter la composition de quelques-unes des plantes les plus cultivées.

Nous ne reproduisons que les chiffres concernant l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux, c'est-à-dire des matières que l'on est appelé à distribuer sous forme d'engrais.

Une récolte de 25 hectolitres de blé par hectare enlève au sol :

Azote..... 65 k. | Potasse..... 32 k.
Acide phosphorique..... 27 | Chaux..... 13

Une récolte de 40 hectolitres d'avoine par hectare enlève :

Azote..... 50 k. | Potasse..... 42 k.
Acide phosphorique..... 20 | Chaux..... 17

Une récolte de 35 hectolitres de maïs par hectare enlève :

Azote..... 70 k. | Potasse..... 77 k.
Acide phosphorique..... 33 | Chaux..... 21

Une récolte de 60.000 kilog. de betteraves par hectare enlève :

Azote..... 132 k. | Potasse..... 258 k.
Acide phosphorique..... 43 | Chaux..... 50

Une récolte de 20.000 kilog. de pommes de terre par hectare enlève :

Azote..... 89 k. | Potasse..... 125 k.
Acide phosphorique..... 40 | Chaux..... 27

Une récolte de 20.000 kilog. de navets par hectare enlève :

Azote..... 76 k. | Potasse..... 88 k.
Acide phosphorique..... 38 | Chaux..... 70

Une récolte de 30 hectolitres de colza par hectare enlève :

Azote..... 32 k. | Potasse..... 58 k.
Acide phosphorique..... 12 | Chaux..... 39

Une récolte de 5.000 kilog. de foin par hectare enlève :

Azote..... 66 k. | Potasse..... 80 k.
Acide phosphorique..... 18 | Chaux..... 39

Tous ces chiffres, empruntés aux sources les plus autorisées, peuvent être re-

gardés comme des moyennes; mais on ne doit pas oublier qu'une même récolte peut présenter dans sa composition des variations assez importantes suivant les conditions dans lesquelles elle a été élevée.

Nous avons envisagé aujourd'hui la première partie de cet important problème de l'alimentation des plantes; la seconde partie fera l'objet de notre prochaine chronique.

UN AGRICULTEUR.

COURRIER MARITIME

Persta, venue de Bombay, avec 45 passagers et 5.000 tonnes de blé, dont 3.000 pour Marseille; la Gange, de la Compagnie Paquet, venant de Marianopol, avec 3 passagers, 2.000 tonnes de blé, 3.000 volailles et 250.000 œufs sont arrivées à Marseille le 2 novembre.

L'Oxus, courrier de Chine, des Messageries Maritimes, est parti de Colombie le 1^{er} novembre, continuant sur Saigon; l'Armada-Belle, de la même Compagnie, est arrivé à Albany hier matin.

Le grand paquebot Australien, des Messageries Maritimes, courrier d'Australie et de Nouvelle-Calédonie, commandé par M. Didier, a quitté notre port vendredi 4 heures, avec près de 300 passagers. Parmi eux, nous citerons : MM. Pierre, médecin de la marine, de 1^{re} classe; Gabanel, sous-directeur de l'administration centrale, à Nouméa, etc., etc.

Le chargement du navire, des plus complets, est composé des marchandises habituelles.

COURRIER DES THEATRES

Les contre-maîtres au Japon. — Dans les théâtres du Japon, au lieu de remettre l'acte, un bout de carton au spectateur qui sort pour l'entracte, on lui imprime un cachet sur la paume de la main. Le commerce des contre-maîtres doit être fort malaisé au Japon.

Physique du chanteur. — D'après un spécialiste qui s'est livré à de nombreuses expériences sur les conditions physiologiques qui peuvent modifier la voix humaine, l'action des excitants sur l'organe du chanteur serait des plus variables.

Ainsi l'alcool éteint la voix, le curaçao l'augmente son intensité, l'absinthe diminue la voix, l'absinthe l'augmente, le kummel l'éteint complètement. Quant aux vins, les Borgognes sont les meilleurs, moins mauvais sont les vins de Roussillon, Beaujolais, les Bordeaux sont anodins.

Bizarrie! — Ce soir, soirée de gala à l'occasion de la centième représentation de *Guillotine* avec le concours de MM. Albert, le

LES GONES DE LYON

369

ble et que maintenant tu cherches dans les rues?... Dans les rues, comme une pauvre... Ah! ma pauvre enfant, comme tu me fais de la peine et comme je te plains!...

« Et elle haussait doucement les épaules, de plus en plus émue, de plus en plus apitoyée. »

« Mais où sa surprise redoubla, c'est quand elle me vit sourire. »

« — Non, je t'assure que je m'effaçais pour toi et que je ne te comprends pas, reprit-elle. Il me semblait pourtant avoir entendu dire aussi qu'avant de mourir, la pauvre mère Duverger s'était inquiétée de ce que tu deviendrais après elle et qu'elle avait tâché d'assurer ton avenir. »

« C'est vrai, fit-je vivement, M^{re} Duverger s'est occupée de moi jusqu'à son dernier souffle, jusqu'à son dernier soupir... »

« — Ne t'avait-elle pas recommandée à l'un de ses parents? »

« — Oui, madame. »

« — Alors, c'est-il passé?... Ce parent n'a donc pas voulu te recevoir?... »

« — Ce parent est, au contraire, le meilleur des hommes et il m'a fait l'accueil le plus bienveillant... Il n'aurait tenu qu'à moi de rester chez lui... »

« — Et cependant tu te retrouves seule aujourd'hui, comme tu l'étais seule autrefois, quand la mère Duverger t'a trouvée à demi-morte de froid sur la neige, à demi-morte de froid dans la nuit?... »

LE NOUVEAU LYON

370

Pourquoi, quand encore une fois la chance te servait, c'est-à-dire, quand encore une fois la chance te donnait de nouvelles amitiés et une nouvelle famille, as-tu préféré cette vie impossible, cette existence où tu peux être exposée à tous les périls et à tous les hasards, cette existence, enfin, qui, je te le répète, m'épouvante pour toi... »

« Puis, tout de suite, la voix plus douce, plus émue encore et avec un accent presque maternel. »

« — Oh! sois bien certaine, mon enfant, ajouta vivement la vieille femme, que je serais désolée de te faire la moindre peine, de te causer le moindre chagrin... Par conséquent, quand je te parle ainsi, il n'entre donc pas dans ma pensée de t'adresser le moindre reproche... Des reproches, d'ailleurs, je n'en ai pas le droit de te les faire... A peine mes cheveux blancs et la sinistre amitié que je te porte m'autorisent-ils à te donner quelques conseils... »

« Et bien, écoute-moi... Pense à celle qui vivait ici, il n'y a pas encore bien longtemps. Pense à celle qui, avec tant de désintéressement, tant de bonté, s'était dévouée à toi... Pense à cette brave femme qui était ta vraie mère, celle-là... oui ta vraie mère!... Non seulement elle t'avait sauvé la vie, mais encore elle avait su, au risque de se rendre encore plus dure sa misère, plus lourde sa pauvreté, te donner un peu de bonheur et un peu de joie! »

« — Oui, mon enfant, pense à elle et demande... »

LES GONES DE LYON

371

toi quel ne serait pas son chagrin, quelle ne serait pas sa tristesse si elle pouvait savoir combien vite tu as oublié ses dernières recommandations et ses suprêmes volontés... »

« Et comme en l'entendant me parler ainsi je m'étais sentie remuée jusqu'au fond des entrailles; comme, malgré moi, je venais de baisser la tête et de me mettre à pleurer, de nouveau, la vieille femme, qui était certainement aussi émue que moi, m'embrassa, me serra dans ses bras. »

« — Ne pleure pas!... Ne pleure pas! me dit-elle à voix basse. Mais pourquoi ne retournerais-tu pas là-bas d'où tu viens?... Là-bas dans cette maison où du moins tu ne serais plus isolée dans la vie?... »

« Mais je n'avais pu retenir un geste brusque, presque désespéré. »

« — Non, c'est impossible!... c'est impossible! m'écriai-je. Et vous savez bien, n'est-ce pas, vous comprenez bien ce qui m'entraîne, ce qui me pousse?... »

« — Oui, fit-elle avec un sourire attristé, le fol espoir dont tu t'es toujours bercée... oui, le chimérique espoir de retrouver enfin ta mère!... »

« Mais sur quel hasard comptes-tu donc?... Mais quel miracle attends-tu donc?... Je ne voudrais pas encore ajouter à ton chagrin, je ne voudrais pas encore augmenter ta douleur, mais enfin je suis bien obligée de te faire entendre le langage de la raison... »

« Ta mère!... Mais, ma pauvre petite, tu ne possèdes pas le moindre renseignement, »

372

LE NOUVEAU LYON

pas le moindre indice qui puisse te mettre sur sa trace... »

« Que sais-tu sur elle? Rien!... Et depuis tant d'années écoulées qu'est-elle devenue et où devrais-tu la chercher, qui pourrait te le dire? »

« Tu la cherches à travers les rues de Grenoble... tu t'entêtes à croire qu'un jour ou l'autre tu la retrouveras dans ce pays... Mais si elle y était restée, les démarches que la mère Duverger a faites avec tant de zèle, tant de persistance et tant de dévouement n'auraient-elles pas eu des chances d'aboutir à un autre résultat? Mais les recherches de la police, qui dispose de tant de moyens de découvrir les gens, seraient-elles restées également inutiles et infructueuses? »

« Tu n'as peut-être pas bien pensé à cela, mon enfant, et cependant tu aurais dû y réfléchir. »

« Puis après m'avoir tenue pendant quelques secondes sous son regard, comme pour mieux me pénétrer de la vérité de ses paroles, la vieille femme reprit brusquement, mais toujours sur un ton très affectueux : »

« — Ainsi, tiens, que je te dise!... L'autre jour il nous est arrivé une aventure... ou plutôt nous avons reçu une visite assez étrange... Demande plutôt à ma fille, demande plutôt à Madeleine... »

« — Oh! oui, c'est vrai, interrompit très vivement celle-ci. C'était, en effet, une étrange visite et cette femme-là je la verrai longtemps devant mes yeux... »

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

LOCATIONS

A louer, à l'année, Jolie Propriété d'agrément, bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz. S'adr. bureau du journal, n° 1012.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété de la Roche, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

FONDS

ou Immeubles à vendre

A vendre Fonds de mercerie, bonneterie et parfumerie, à Givors. S'adr. à M. Dantoine aîné, Grande-Rue, 9, Givors.

LOTS DE TERRAINS

clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres

A VENDRE

PETITES PROPRIÉTÉS

De 4.600 à 8.000 fr. avec jardins

S'adresser ou écrire C. Barbier, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montchat.

La PRÉCIEUSE

Reine des Cafetières. Arôme concentré. Limpidité parfaite. ÉCONOMIE RÉELLE. Grand Modèle pour établissement. Ch. tous Marchés, 1894.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE

AG CONTRE L'INCENDIE. 29, Rue de Richelieu, PARIS. La Société des Courtiers, Agents et Inspecteurs professionnels dans toute la France, elle reçoit directement les propositions. FORTES RÉMISES.

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur

Constructions mécaniques

A. FARRA & C^{ie}

25, Chemin des Pins

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

22^e Année — COMMISSION — EXPORTATION — 22^e Année

Cachets Armes universels de l'Usine CHAPIREAU

E. GUYOT

Droguiste-herboriste de 1^{re} classe, diplômé par l'École supérieure de pharmacie, en date du 12 juillet 1872

4, rue Masson, Lilas (Seine), précédemment 6, rue Compans, Paris

Bandage sans ressorts, système nouveau perfectionné

Pour le maintien garanti de toutes les hernies réductibles, quels qu'en soient le volume et l'ancienneté, sans aucune gêne, et pouvant être conservé sur soi nuit et jour, les deux seuls moyens pratiques et admissibles pour la guérison dans les cas possibles.

Ces bandages perfectionnés, et d'une solidité incontestable, ne doivent pas être comparés à ceux présentés comme étant les mêmes, n'ayant en réalité pour toute ressemblance que le nom.

CEINTURES HYPOGASTRIQUES SANS RESSORTS

Pour le déplacement de l'utérus ou matrice

SOULAGEMENT RÉEL ET IMMÉDIAT

Bes pour varices, sur mesures, Ceintures, Ventrrières ombilicales, Injecteurs, etc.

Tout appareil reconnu laissant à désirer est changé ou modifié sans aucune rétribution

Envoi franco en province à partir de 25 francs, contre mandat-poste à l'ordre de M. GUYOT

N. B. — Aucun courtier de la maison n'a le droit d'encaisser des factures

POMMADE, SIROP & PILULES CONTRE

NÉVRALGIES

Migraines, Maux d'Estomac, Sciaticques et 1^{er} douleurs nerveuses

de J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge

LYON

TRAITEMENT COMPLET

Envoi franco contre mandat-poste

Plus de 100,000 flacons vendus

PAR LA TISANE VÉGÉTALE

Plus d'Embrassés Gastro-intestinaux

Préparée soigneusement avec les meilleures substances végétales

Préparée par J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge, LYON

Envoi franco contre mandat-poste

Plus de 100,000 flacons vendus

PAR LA TISANE VÉGÉTALE

Plus d'Embrassés Gastro-intestinaux

Préparée soigneusement avec les meilleures substances végétales

Préparée par J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge, LYON

Envoi franco contre mandat-poste

Plus de 100,000 flacons vendus

PAR LA TISANE VÉGÉTALE

Plus d'Embrassés Gastro-intestinaux

Préparée soigneusement avec les meilleures substances végétales

Préparée par J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge, LYON

Envoi franco contre mandat-poste

Plus de 100,000 flacons vendus

PAR LA TISANE VÉGÉTALE

Plus d'Embrassés Gastro-intestinaux

Préparée soigneusement avec les meilleures substances végétales

Préparée par J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge, LYON

Envoi franco contre mandat-poste

Plus de 100,000 flacons vendus

PAR LA TISANE VÉGÉTALE

Plus d'Embrassés Gastro-intestinaux

Préparée soigneusement avec les meilleures substances végétales

Préparée par J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge, LYON

Envoi franco contre mandat-poste

Plus de 100,000 flacons vendus

PAR LA TISANE VÉGÉTALE

Plus d'Embrassés Gastro-intestinaux

Préparée soigneusement avec les meilleures substances végétales

Préparée par J. ROUSSET, pharmacien

18, 64^e rue de la Croix-Rouge, LYON

Envoi franco contre mandat-poste

BICYCLETTE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour.

Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON

Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure.
Pédalier droit, dernier modèle perfectionné.
Tension de chaîne à l'arrière.
Tête de fourche à double plaquette en acier estampé.
Direction à douilles à billes.
Roulements en acier trempé et rectifié après la trempe.
Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 25 de diamètre, 70 arrière, au choix.
Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension.
PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Valée.
Chaîne à rouleaux trempés et rodés.
Guidon droit ou entré.
Poignées caoutchouc ou buffle noir.

Sac de guidon, frein et garde-boue entièrement démontables.
Tige de selle en tube à 7.
Pédales à billes à scie ou à caoutchouc à recouvrements.
Manivelles rondes en acier estampé.
Repos-pieds nickelés détachables.
Peinture triple email noir vitrifié, parties richement nickelées.
Grand pignon ou roue de chaîne de 18 dents.
Pignon du moyeu arrière de 8 dents.
Développement : 4^{es} par tour de pédale, la roue motrice étant de 70 cent.
Selle genre hamac, Sacoche démontable de lion, burette, pompe et trousses à réparations.
Poids : 14 KILOS.

La Bicyclette du NOUVEAU LYON

d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr.

Nous pourrions fournir à ceux qui les préféreraient des rayons tangents, moyennant une augmentation de 25 fr.

Les commandes seront reçues dans nos bureaux et services suivant l'ordre des inscriptions.

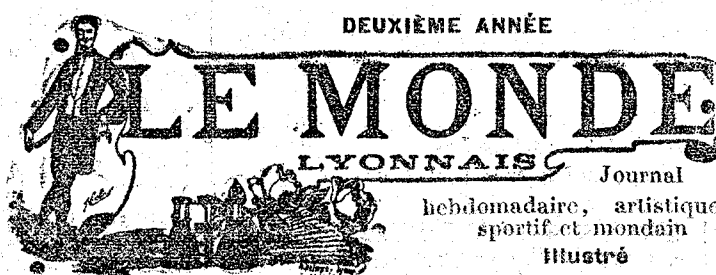
Un échantillon-type de la bicyclette du Nouveau Lyon est en montre dans nos bureaux, 7, place des Terreaux.

EN VENTE

partout

10 centimes

le numéro



ANNONCES DÉMOCRATIQUES

Avis divers à 0.15 la ligne

Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Échanges d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres.

Avis divers à 0.25 la ligne

Concernant demandes, offres, échanges de propriétés. — Industries. — Fonds de commerce à remettre ou que l'on désire acheter. — Propositions d'association

S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR

Des cheveux et de leur couleur

ROYAL SAVIOUX

Sont recolorant ne poissant pas

CHEZ TOUS LES COIFFEURS



AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?

Vos Cheveux tombent-ils ?

SI OUI

Prenez-les chez votre coiffeur la Lotion Anti-Pelluculaire de l'Abellie. Avec elle vous conserverez vos cheveux souples et brillants et préviendrez toutes les causes des maladies du cuir chevelu.

Dépôt Général : Pharmacie DAVREY, pl. du Pont, 10, Lyon

Et chez tous les coiffeurs. — PRIX : 4 FRANCS

DIPLOME D'HONNEUR — MÉDAILLE D'OR — NEUILLY 1894

Paris 1894 — HORS CONCOURS — Paris 1894

PAR HARTINIQUE et LEVANTINE 2^e 1/2

CAFÉ CRÉOLE

Agence Générale p^r les départements Rhône, Isère, Ain

31, RUE DUBOIS, LYON

Dégustation permanente

MALADIES SECRÈTES

Vices du sang, Maladies de la peau, de la vessie, gonorrhées, etc.

Les remèdes du D^r COURNIER

25 ans de succès

Dépôt à Lyon : Pharmacie, rue Childébert, 17

INSTITUTION FRANKLIN

LYON — AUX HIRONDELLES — LYON

Pensionnat de Jeunes Gens dirigé par M. DENAVES. — Situation salubre et agréable. — Enseignement sérieux. — Grands succès aux différents examens.

Rentrée 1^{re} Octobre

HORLOGERIE A. ERKERT

SPECIALITÉ ... 7, Quai des Celestins, 7 ... SPECIALITÉ

Remontoir nickel, dep. 12

acier » 15 f.

argent » 20 f.

or » 50 f.

et à sonnerie, depuis 25 f.

Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. — Pièces riches et

Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Calorifère hygiénique breveté et poêle de falence

M^{re} C. BALOUZET

13, Quai des Celestins, 13

LYON

OCCASION RARE

Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles.

S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

CORSETS sur MESURE

on tous genres

M^{re} HETTIGER

33, Rue Villeroi, 33

Près l'avenue de Saxe et la rue Paul-Bert

LYON

CORSETS sur MESURE

Toutes nuances

Depuis 2 fr.

Corsets riches, Corsets Directoire

Réparations de Corsets

PAPIERS PEINTS

Dans tous les genres

B. COLIN

7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux

LYON

Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise

Soins et traitement de famille à des prix très modérés

Appartements à louer meublés ou non

10, Chemin Saint-Maximin

LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 389

de la femme adorée... Mais, les grandes joies ont parfois de terribles lendemains...